

Zeitschrift: Aînés : mensuel pour une retraite plus heureuse
Herausgeber: Aînés
Band: 18 (1988)
Heft: 3

Rubrik: Savez-vous planter les choux? : remplir les "Chambres à louer"

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 02.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

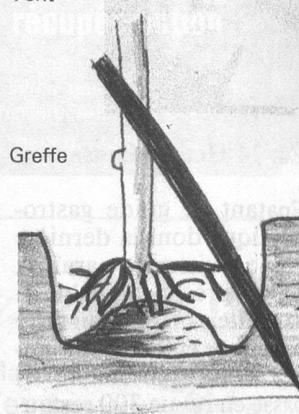


MICHÈLE SUGNAUX

SAVEZ-VOUS PLANTER LES CHOUX?

Comblez soigneusement la «chambre à louer», c'est-à-dire le vide se trouvant sous les racines et radicelles.

Vent →



Remplir les «Chambres à louer»

En mars, la terre est bien souvent encore trop froide pour les premiers semis. Il vaut mieux consacrer la première quinzaine du mois à la plantation des arbres fruitiers et arbustes, à la taille des géraniums et des fuchsias, à la mise en végétation des dahlias et des bégonias, etc.

On ne plante pas un arbre comme des annuelles en se disant que si «ça rate» on compensera par des apports d'engrais, qu'au pire on changera d'essence l'année suivante. La bonne reprise d'un arbre dépend essentiellement de sa plantation.

Il faut ménager un trou suffisamment profond, sans pour autant que la greffe soit enterrée, et assez large pour que les racines aient environ 20 cm de terre meuble tout autour. Le fond doit être

bien plat (pas de cône renversé), les côtés bien droits. Ménagez, avec de la bonne terre, un petit monticule sur lequel reposera la «chevelure» de l'arbre, c'est-à-dire l'enchevêtrement de radicelles.

Habiller en taillant

L'habillage d'un arbre consiste à raccourcir les racines les plus longues, sans toucher aux radicelles et à équilibrer le port. S'il y en a plusieurs, ne garder qu'une seule cime à votre arbre.

Avant la mise en terre, un pralinage peut être nécessaire si votre arbre paraît un peu sec: trempez les racines dans une bouillie composée de terre et d'eau.

Au moment de poser l'arbre au-dessus du monticule aménagé dans le trou,

vérifiez que la greffe reste bien en dehors. Tenez compte aussi du tassement du sol qui peut entraîner la greffe sous la terre. A l'exception des rosiers, un arbre qui a sa greffe enterrée périlite, voire meurt comme c'est le cas pour les conifères.

Comblant la «chambre à louer»

Comblez le trou aux trois-quarts en poussant bien la terre, à l'aide d'un bâton, entre les racines de manière à remplir ce vide que les jardiniers appellent «chambre à louer» et qui, mal comblée, est souvent la cause du périllement d'un arbre.

Avant de terminer le remplissage du trou avec de la terre courante (celle qui était au fond du trou, par exemple), épandez deux

ou trois poignées d'engrais en granulés ou de poudre de corne. Pensez à ménager une rigole tout autour du trou pour faciliter les arrosages.

Si votre arbre a besoin d'un tuteur, placez-le avant le remplissage du trou. Plantez-le en biais, face au vent dominant, en lui faisant prendre appui dans la paroi du trou (voir dessin).

Attention, attention!

Répetons-le, la greffe de tous les arbres et arbustes doit rester au-dessus du sol, sauf celle des rosiers, qui sera enterrée à 3-6 cm.

Pensez aussi à enlever les étiquettes portant le nom de la variété, car elle risque d'étrangler la branche.

M. S.



BOIS-GENTIL
HOTEL-PENSION

Complète: Fr. 55.- Cuisine soignée

Famille KERN-VAN SPRONSEN
1882 GRYON (SUISSE) ALPES VAUDOISES
TÉL. 025/68 11 37

**Nous sommes
à votre disposition**

pour toutes
vos affaires financières

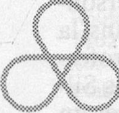
Venez nous consulter,
nous vous conseillerons
volontiers

LAUSANNE
20 65 41

VEVEY
921 41 41

YVERDON
21 51 88

SION
(027) 22 65 13

BCC  **GZB**

Banque Centrale Coopérative Société Anonyme